

P.P.R.
Plan de Prévention des Risques
Mouvements de terrain de l'île de Cayenne

COMMUNE DE REMIRE MONTJOLY

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE



PRESCRIPTION	CONSULTATION DES CONSEILS MUNICIPAUX	ENQUÊTE PUBLIQUE	APPROBATION
Arrêté préfectoral n° 874 /03RACEPC du 30 mai 1997 communes de Cayenne et Remire et Arrêté modificatif n° 242 /0202 du 5 mars 1999 pour la commune de Matoury	Le 28 mai 2001	du 11 jan 2001 au 2 juillet 2001	Arrêté préfectoral n° 2002/03RACEPC du 15 novembre 2001

NOVEMBRE 2001

ECHELLE 1/10 000

LEGENDE

ZONES ROUGES
inconstructibles sauf exception

R 1 Zones d'aléa élevé

R 2 Zones à protéger

ZONES BLEUES
constructibles avec prescriptions

B1 Zones d'aléa moyen pour les glissements de faible ampleur les coulées de débris et la propagation de chute de blocs impacts de glissements de grande ampleur envisageables

B2 Zones d'aléa moyen pour les glissements de faible ampleur et les coulées de débris impacts de glissements de grande ampleur envisageables

B3 Zones de précaution : aléa faible à nul impacts de glissements de grande ampleur envisageables

ZONES VERTES
constructibles avec maîtrise des rejets d'eau

V Zones d'aléa faible à nul en amont de zones d'aléa plus élevé

--- Limites administratives

